



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 19 juin 2014

Emploi Handicap

La branche Retraite complémentaire et Prévoyance reconduit son engagement auprès de l'association « Baissez les barrières »

La branche Retraite complémentaire et Prévoyance renouvelle sa collaboration avec l'association « Baissez les barrières », qui accompagne les étudiants souffrant de déficiences visuelles dans leur parcours universitaire. Deux nouvelles stagiaires ont ainsi été recrutées par les fédérations Agirc et Arrco.

Initié l'année dernière par le groupe Klesia, le partenariat entre la branche Retraite complémentaire et Prévoyance et l'association « Baissez les barrières » se poursuit. Cet été, la branche accueillera deux étudiantes en Master Communication et RH, pour des missions de deux mois chacune, au sein des fédérations Agirc et Arrco.

« Cette initiative s'inscrit dans la politique en faveur de la diversité et de l'égalité des chances mise en place en 2009 par la branche », a déclaré Marc Landais, responsable des relations sociales de la branche et directeur des Ressources humaines du Gie Agirc-Arrco. « Et cette politique porte ses fruits puisque, en quatre ans, le taux d'emploi global consolidé des travailleurs en situation de handicap est passé de 3,1 % à près de 6 %. »

« Baissez les barrières » est une association Loi 1901 fondée en 2004. Sa mission est d'aider les étudiants mal ou non voyants dans leur parcours universitaire, notamment en leur négociant des stages en entreprise, mais aussi en numérisant les livres universitaires et en menant des recherches sur la lecture des signes mathématiques par les logiciels.

La branche Retraite complémentaire et Prévoyance regroupe 13 groupes de protection sociale et deux Gie informatiques, soit 32 000 salariés. Ses activités vont de la retraite complémentaire obligatoire Agirc et Arrco, jusqu'à la prévoyance collective, en passant par les mutuelles Santé et différentes formes d'épargne.

CONTACTS PRESSE

Gaëlle VACHER – 01 71 72 12 35 - gvacher@agirc-arrco.fr